



Garanties

Tiroirs-réchauds

Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

*La garantie de deux ans est valide sur les produits achetés après le 1er janvier 2012 seulement.

Fours à micro-ondes

Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

*La garantie de deux ans est valide sur les produits achetés après le 1er janvier 2012 seulement.

Cuisinières

Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

*La garantie de deux ans est valide sur les produits achetés après le 1er janvier 2012 seulement.

Fours

Garantie limitée pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

*La garantie de deux ans est valide sur les produits achetés après le 1er janvier 2012 seulement.

Tables de cuisson et cuisinières professionnelles

Tables de cuisson à induction : Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

Tables de cuisson au gaz : Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

Tables de cuisson électriques : Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

Cuisinières : Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

*La garantie de deux ans est valide sur les produits achetés après le 1er janvier 2012 seulement.

Réfrigération et entreposage de vin

Garantie limitée de deux ans sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre sur n'importe quelle pièce du réfrigérateur défectueuse en raison d'un défaut de fabrication.**

Garantie limitée sur système* de réfrigération hermétique, pièces et main-d'œuvre (3e à 6e année suivant l'achat)

Garantie limitée sur système* de réfrigération hermétique, pièces seulement (7e à la 12e année suivant l'achat)

*Le système de réfrigération hermétique comprend le compresseur, l'évaporateur, le condenseur, le déshydrateur/passoire et le tuyau de raccordement.

** Garantie de deux ans valide seulement sur les produits achetés après le 1er janvier 2012.

Lave-vaisselle

Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

Garantie limitée sur le microprocesseur ou circuits imprimés; pièces seulement (3e à 5e année suivant la date d'achat)

Garantie limitée sur les grilles (n'inclut pas les composants des grilles); pièces seulement (2e à 5e année suivant la date d'achat)

Garantie limitée sur la rouille présente sur le revêtement intérieur de la cuve; pièces seulement (à vie)

*La garantie de deux ans est valide sur les produits achetés après le 1er janvier 2012 seulement.

Systemes de ventilation

Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

*La garantie de deux ans est valide sur les produits achetés après le 1er janvier 2012 seulement.

Machine à café

Garantie limitée sur tout l'appareil, pièces et main-d'œuvre (2 ans)*

*La garantie de deux ans est valide sur les produits achetés après le 1er janvier 2012 seulement.